



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

- Une demande de dérogation mineure (#2018-03) a été déposée relativement à l'immeuble sis au 51, rang Beauséjour à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- La dérogation demandée vise à autoriser l'utilisation d'un conteneur en guise de 4^e bâtiment accessoire, alors que la limite est de trois (3) bâtiments accessoires pour le terrain mentionné ci-haut, selon le Règlement de zonage n° 373.
- Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance du conseil qui aura lieu le lundi 5 novembre 2018 à 20 h 00 à la salle du conseil, située au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Toute personne intéressée à cette demande pourra se faire entendre par le conseil.

Donné à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 16^e jour d'octobre deux mille dix-huit.

Mélanie Gagné, directrice générale